M. ALBERT LEBRUN A BOURGES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le discours présidentiel

A Bourges, l'un des puissants bastions de défense du pays...

Dans le discours qu'il a prononcé ensuite au banquet, M. Lebrun dit sa joie de se trouver dans la capitale du Berry où, en 1892 et 1893, il a accompli une année de service militaire en qualité de sous-lieutenant, au 1er régiment d'artillerie de campagne.

M. Lebrun a souligné que Bourges aspire, par ses importants établissements militaires, à être, au cœur même du pays, un de ses puissants bastions de défense, poursuivant ainsi le rôle qu'elle a tenu au cours de la dernière guerre. Avec son école centrale de pyrotechnie, son établissement d'expériences techniques, son centre d'aviation, elle représente un ensemble impressionnant dans notre organisation de défense nationale.

...comme partout, une impérieuse nécessité s'impose, celle du travail

« ...Dans ces usines, comme d'ailleurs dans toutes celles qui conditionnent notre activité industrielle, pour atteindre le but cherché, une impérieuse nécessité s'impose, celle du travail, d'un travail régulier, productif, prolongé. C'est là sans doute une vérité d'évidence ; encore faut-il la répéter sans se lasser, pour qu'elle pénètre les cerveaux et anime les bras.

» Qu'importe qu'on accepte ici une durée hebdomadaire du travail accrue si, pour n'être pas soumis au même régime, les fournisseurs de matières premières et de pièces manufacturées ne sont pas en état d'assurer un débit suffisant. Je voudrais que cet appel au travail, lancé par le chef de l'Etat depuis le cœur de votre riche Berruyère, fût entendu de tous et bien au delà des limites de ce département.

Tout Français, comprenant la gravité de l'heure, doit collaborer au grand labeur national

» Il n'est pas un Français, si éloigné soit-il des avenues de la politique, qui ne comprenne la gravité de l'heure, qui ne sache avec quelle activité des pays situés à nos portes accumulent les instruments de guerre, et qui ne doive être prêt à concourir au salut de son foyer, de sa famille, de la patrie, en acceptant de collaborer au grand labeur national dans la limite de ses forces.

» Sacrifice bien modeste assurément, à côté de ceux que consentirent au pays, pendant quatre longues années, les soldats du front dans leurs efforts surhumains et leurs souffrances effroyables, pour contraindre la victoire à couronner nos drapeaux.

» Ensemble, messieurs, conclut le président, buvons à la France et à la République. »

L'après-midi, M. Albert Lebrun posa la première pierre des nouveaux bâtiments de l'Hôtel-Dieu, visita les travaux de restauration effectués au palais Jacques-Cœur qui, il y a cinq cents ans, fut le grand argentier du Roi, présida une fête des enfants, inspecta l'aéroport et le quartier d'artillerie.

C'est dans ce quartier qu'était installée la batterie du président lorsqu'il était sous-lieutenant.

A 18 h. 40, le chef de l'Etat et les ministres prirent place dans le train présidentiel, qui arriva à 21 h. 45, à Paris.

LA QUESTION TCHÉCOSLOVAQUE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Prague, 18 juin. — Le ministre d'Allemagne à Prague, M. Eisenlohr, a adressé samedi, à 14 heures, une note au ministère des Affaires étrangères tchécoslovaque concernant le survol de la frontière allemande, près de Lahm, par un avion tchécoslovaque.

La conversation qui a eu lieu entre M. Eisenlohr et M. Krno, représentant du ministre des Affaires étrangères, a eu un caractère tout à fait amical.

Une enquête sera ouverte par le gouvernement tchécoslovaque.

Et cependant, à Kœnigsberg, des menaces contre la Tchécoslovaquie ont été formulées par le docteur Frick, ministre de l'Intérieur du Reich, qui a déclaré :

« Si les protestations sur le papier ne servent à rien, il faudra avoir recours à des moyens plus radicaux. Le peuple allemand n'est ni las, ni faible, ni imbécile et quiconque ne comprendra pas cela à temps, en supportera les conséquences. »

Les réservistes tchécoslovaques sont renvoyés dans leurs foyers

Prague, 18 juin — L'« Agence Ceteka » communique :

Les réservistes appelés à la fin de mai, pour des exercices exceptionnels ont été libérés ces jours-ci.

L'instruction des réserves a lieu maintenant dans les conditions normales.

Trois cents millions de couronnes par souscription pour la défense nationale

Prague, 18 juin. — La souscription publique en faveur de la défense nationale a réuni en une semaine 300 millions de couronnes. Le président de la République, M. Bénès, a versé 100.000 couronnes et les membres du gouvernement, 200.000 couronnes.

Le pèlerinage de l'aviation à Lourdes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La marquise de Noailles et Mme Guynemer étaient aussi présentes.

S'adressant aux pèlerins, le cardinal Gerlier a dit notamment : « Vous venez apporter l'hommage des ailes françaises à Marie ».

« Quand on vient à Lourdes, conclut-il ce n'est pas pour la beauté du pays, on vient pour prier. Vous aussi, tandis que vous êtes à Lourdes, faites le nettoyage de vos ailes. Vous êtes les dignes représentants des ailes d'une grande patrie, les ailes de la France chrétienne ».

Après avoir entendu une messe basse à la grotte, les aviateurs se sont réunis à la Basilique supérieure où le prédicateur M. l'abbé Michaud, colonel aviateur, a parlé de la foi et de la prière.

A 10 h., au Rosaire, une grand'messe a été célébrée sous la présidence du cardinal Gerlier et de Mgr Choquet.

Le commandant-aviateur Mirabal officiait avec pour diacre et sous-diacre l'abbé Papillon et l'abbé Lepoutre, vicaire à Saint-Nicolas à Wasquehal, tous deux aviateurs.

Le cardinal Gerlier a donné l'absoute et les pèlerins en cortège sont allés déposer deux gerbes de fleurs, l'une offerte par l'aviation belge et l'autre par l'aviation française aux monument aux morts.

En tête du cortège, on remarquait le général belge Wesmaekens qui précédait soixante aviateurs en tenue.

LE MONDE DU TRAVAIL

Les Syndicats libres (C.F.T.C.) sont reçus par M. le préfet du Nord

Vendredi, de 15 h. à 16 h., M. le Préfet du Nord a reçu une importante délégation des syndicats libres, conduite par M. Charlemagne Broutin, secrétaire général de l'Union régionale du Nord (C.F.T.C.).

Elle était composée de : Mlle Vion ; MM. Hevers, Moreau, Decornet, Glorieux, Valenduc, Courteouisse, Brulant, Brodier, Denime, Willame, Fouquet, représentant les Unions locales de Lille, Roubaix-Tourcoing, Halluin, Armentières, Dunkerque, Denain, Valenciennes, Douai, Maubeuge et Cambrai.

M. Broutin exprima tout d'abord à M. le Préfet du Nord les désiderata des syndicats libres du Nord, quant à leur représentation effective dans les commissions officielles prévues par les récentes lois sociales, la C.F.T.C. ayant été reconnue comme l'une des organisations représentatives des travailleurs. Il insista de même pour la participation à la révision des conventions collectives que les syndiqués libres ont signées à travers tout le département et dans de multiples professions.

Tour à tour, les délégués des Unions locales saisirent M. le Préfet des questions préoccupant leurs mandants : lutte contre la vie chère, avec contrôle et affichage des prix, statut du personnel des transports routiers, prolongation excessive de la grève Lemaire et Dillies et du conflit de Raismes, situation regrettable des travailleurs à domicile, des ouvriers agricoles, etc...

M. le Préfet prit intérêt à ces différents exposés et promit de les étudier en vue des solutions possibles à leur apporter.

Dans la blanchisserie de linge

La question des congés payés

Au cours d'une réunion paritaire, tenue à la Préfecture, entre les représentants des syndicats patronaux et ceux des syndicats ouvriers cégétistes, les deux parties se sont mises d'accord pour que les congés payés soient pris aux dates suivantes et en deux fractions de chacune six jours ouvrables et consécutifs :

Premier congé : du 25 au 30 juillet inclus.

Deuxième congé : du 15 au 22 août inclus.

A titre transactionnel, les congés seront payés, pour l'année 1938, sur la base de 4,16 % des salaires touchés dans l'année, par le personnel des blanchisseries, du 1er juillet 1937 au 30 juin 1938.

Le décret-loi du 3 mai 1938 prévoit des sanctions pénales très sévères pour les blanchisseurs qui contreviendraient à ces décisions, allant même jusqu'aux travaux correctionnels.

La question des salaires

D'autre part, les syndicats ouvriers cégétistes ayant sollicité une hausse de salaire de 6 %, le représentant des syndicats patronaux a opposé une fin de non-recevoir à cette requête, expliquant ce refus par des considérations économiques et sociales.

En Espagne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les nationalistes sont arrivés devant Burriana

Saragosse, 18 juin. (D'un des envoyés spéciaux de l' « Agence Havas »). — Le corps d'armée de Galice est arrivé aux abords de Burriana.

L'aile droite nationaliste a repoussé dans le secteur d'Onda, de violentes contre-attaques.

Les républicains ont subi des pertes importantes.

Les raids de l'aviation nationaliste

L'aviation nationaliste a continué de bombarder les villes de la côte Est.

Au bilan de ce jour, onze morts et 27 blessés à Alicante; huit morts et 24 blessés à Gandie; six morts et quinze blessés à Masamagrell, dans la province de Valence.

Huit mille cinq cents miliciens ont été dirigés sur la Catalogne Six cents ont opté pour Franco

Toulouse, 18 juin. — La vallée d'Aure a maintenant retrouvé son calme après les deux jours de fièvre causés par le passage de plus de 9.000 miliciens et civils venus de Bielsa. En tout, 8.537 soldats ont été rapatriés par Cerbère tandis que 643 personnes, miliciens, femmes et enfants ont été dirigés sur Irun.

Le procès de Liége

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Le défilé des témoins, dans cette dramatique affaire, continue. L'enceinte publique est toujours archi-comble.

Le décès de Lambert Beyer

Les derniers témoins se succèdent à la barre, au sujet du décès de Lambert Beyer, relatant surtout les manies et le caractère du défunt, soulignant son avarice et sa sobriété. D'autres rapportent qu'ils ont conseillé au défunt de ne pas épouser la veuve Becker, qui était dépensière.

Un témoin, habitant l'immeuble, a assisté à la maladie et aux derniers moments de Lambert Beyer. Il dit que l'accusée soigna le malade avec beaucoup de dévouement et que, jamais, il ne la vit s'en aller avec des paquets.

« Crochet... »

Un témoin — une femme — qui parle avec volubilité, est invitée par le président à s'en tenir aux faits. Dans l'auditoire, à mi-voix, quelqu'un dit : « Crochet », ce qui amène des rires étouffés.

Tous les témoins entendus jusqu'à présent à l'audience de samedi matin, ont surtout parlé de « seau » et de « vomissements ».

Un autre témoin, agent de change, parle de titres, d'obligations et de reçus.

Puis c'est le tour du coiffeur, qui fit à la veuve Becker la « permanente » et le massage facial, dont l'avocat général, au cours de l'interrogatoire, contesta l'opportunité. Ces opérations imposèrent à l'accusée, un débours de 207 fr. Or l'accusation soutient, qu'à cette époque, la veuve Becker se trouvait dans une situation misérable. Alors, se demande-t-elle, d'où vint l'argent qui fut dépensé chez le coiffeur ?

Le décès de Julia Bossy

M. Robert Crespin, de Stavelot, étudiant en droit, qui était locataire en même temps que la veuve Becker, de Julia Bossy a remarqué un changement radical dans le genre de vie de l'accusée immédiatement après la mort de Lambert Beyer. Elle paya trois mois d'avance de loyer et acheta des meubles.

« Le témoin ment »

L'accusée conteste les dires du témoin. A une question du Président, elle déclare que le témoin ment.

Alors qu'il revenait de Stavelot, un lundi matin, la veuve Becker dit au témoin que Mlle Bossy était devenue malade la veille, et qu'elle vomissait noir. Ce détail a frappé M. Crespin, qui assista aux derniers moments de sa propriétaire.

Dans la nuit qui suivit le décès, ajoute-t-il, l'accusée lui tint, à l'égard de la défunte, des propos outrageants, qui l'indignèrent.

L'audience est levée à midi 30.

La prochaine audience aura lieu lundi.

LE QUATRIÈME TRAIN DE DÉCRETS-LOIS

Les décrets-lois compris dans ce qu'on a appelé le quatrième « train » ne seront pas publiés avant mercredi. Toutefois, on trouvera au *Journal officiel* de dimanche trois décrets sous la rubrique finances et un décret sous la rubrique présidence du Conseil, portant répartition de crédits entre les différents départements ministériels.

Le total des crédits ouverts par ce décret s'élèverait à 6 milliards.

Les accords italo-yougoslaves

Venise, 18 juin. — M. Stoyadinovitch et le comte Ciano ont eu, samedi matin, un nouvel et cordial entretien qui a duré environ deux heures et au cours duquel le président du conseil yougoslave et le ministre des Affaires étrangères d'Italie ont constaté encore une fois l'identité de vues des deux pays à l'égard de tous les problèmes qui les intéressent.

Dans un compartiment de première classe, en gare de Thionville, on découvre le cadavre d'un escroc

Il aurait été assassiné par un de ses complices

Thionville, 18 juin. — Samedi matin, on a découvert en gare, dans un compartiment de première classe, le cadavre d'un inconnu qui avait dans ses poches une carte d'identité au nom du sous-lieutenant Thellière, de la Garde républicaine.

Il s'agit d'un escroc, Pierre-Maurice Hilarion, né en 1913, à Asnières, qui fut l'objet récemment d'une instruction pour avoir négocié, à Cannes et à Marseille, des « travellers cheques » volés à Cannes à un Anglais, M. Thomson.

Il semble qu'on se trouve en présence d'un meurtre : Hilarion, qui n'était pas gaucher, n'aurait évidemment pas pu se tirer lui-même une balle de revolver dans la tempe gauche.

On se demande si un de ses complices — l'enquête a établi qu'il devait se livrer à Marseille au commerce des stupéfiants — n'a pas voulu se débarrasser d'un compagnon gênant, la chasse aux pourvoyeurs de stupéfiants étant particulièrement active depuis quelque temps.

Une Espagnole, amie de la victime, Mme Arzola Villar, a été interrogée.

La loterie des Régions libérées

Tirage de la 8me série

NUMEROS DU HAUT

Le numéro 019.882 gagne UN MILLION

Le numéro 176.549 gagne 500.000 fr.
Le numéro 011.705 gagne 125.000 fr.
Les numéros suivants gagnent chacun 50.000 francs :
125.508 161.421 033.312 095.618
Les numéros suivants gagnent chacun 20.000 francs :
010.839 — 128.137 — 098.880
103.997 — 085.046
Les numéros suivants gagnent chacun 15.000 francs :
001.131 — 002.131 — 003.131
116.856 — 115.856 — 117.856
084.457 — 085.457 — 086.457
Les numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs :
048.903 — 086.469 — 051.796
100.555 — 154.998 — 095.282
050.074 — 060.277 — 168.733
160.199 — 133.442 — 009.609
163.084 — 143.944 — 190.433
033.032 — 009.546 — 175.495
010.421

Tous les billets se terminant par 186 gagnent chacun 5.000 francs.
Tous les billets se terminant par 54 gagnent chacun 500 francs.
Tous les billets se terminant par 8 gagnent chacun 55 francs.

NUMEROS DU BAS

Tous les billets se terminant par 07 gagnent chacun 100 francs.
Tous les billets se terminant par 994 gagnent chacun 1.000 francs.
Le billet portant le numéro 199.618 gagne 125.000 francs.

Quelques précisions sur la retraite des vieux travailleurs

Caen, 18 juin. — M. Ramadier, ministre du Travail, prédiant la 2e journée du congrès de l'Artisanat français, a fait allusion au récent projet de loi sur la retraite des vieux travailleurs. Dans ce projet, a-t-il dit, nous avons prévu la retraite des vieux artisans. La cotisation annuelle a été fixée à 300 fr. pour l'ouvrier, à 360 frs si sa femme travaille dans la même entreprise. Sur cette somme, 240 frs iront à la répartition, ce qui permet de donner au bout d'un an 1.400 frs aux vieux travailleurs.

Une réception dans l'ordre du Saint-Sépulcre

Lors de l'assemblée annuelle de l'Ordre du Saint-Sépulcre, à Paris, une réception de nouveaux chevaliers a été faite par l'aumônier-prieur de l'Ordre, M. le chanoine Leleu, au nom de S.B. Mgr le patriarche de Jérusalem.

Parmi les récipiendaires se trouvait M. H.-L. Dubly, de Roubaix.

La XIVme conférence lainière internationale à Londres

LES RAPPORTS TECHNIQUES

Nous avons donné samedi matin le résumé de quelques rapports techniques qui étaient présentés au Congrès.

En voici encore quelques autres :

La nationalité des marchandises

A quel stade de transformation une marchandise prend-elle une autre nationalité que celle du pays de la matière première originaire ?

Cette question a une grosse importance du point de vue douanier et aussi du point de vue de la balance commerciale qui sert souvent de base aux négociations d'accords commerciaux entre pays.

En France, par exemple, nous avons intérêt à ce que la laine brute ou peu transformée ne vienne pas alourdir notre balance commerciale lorsque nous discutons avec les pays destinataires de nos produits.

Il n'y a pas de difficultés en ce qui concerne le peignage, la filature, le tissage, le tricotage qui suffisent d'un avis unanime des pays consultés, à conférer à une marchandise la nationalité du pays transformateur.

On s'accorde aussi pour considérer le triage comme insuffisant pour modifier l'origine.

Les difficultés subsistent pour le retordage, l'impression l'apprêt, le blanchiment, le carbonisage.

Le rapporteur de la question, M. Henri Brunninghansen, délégué belge, s'est prononcé pour une définition adoptée en Allemagne, suivant laquelle le pays d'origine est celui dans lequel la marchandise a reçu sa dernière opération d'achèvement, économiquement justifiée, opération qui a pour résultat une altération substantielle de sa nature.

Mais il restera à s'entendre sur les termes « altération substantielle » et « économiquement justifiée ».

Les transactions avec les pays à change contrôlé

Le rapport de M. André Peltzer, président du Comité central belge de la laine se rapportait aux restrictions de tous ordres que la politique suivie par de nombreux gouvernements impose aux échanges internationaux.

Il ne suffit plus aujourd'hui, souligne M. Peltzer, qu'acheteur et vendeur soient d'accord. Il faut que, dans le pays du vendeur comme dans le pays de l'acheteur, les administrations centrales approuvent l'opération conclue et en autorisent le paiement. Des licences doivent être accordées, les échanges entre les divers pays doivent être vérifiés et la mise en marche de cette machine administrative ne va pas sans heurts.

Certes, le moment n'est plus de s'élever contre le principe de ces contrôles gouvernementaux. Ils sont entrés dans les mœurs de trop nombreux pays et l'histoire seule dira si, effectivement, cette voie aura été favorable à ceux mêmes qui l'approuvent aujourd'hui. Ce qui importe pour le moment, c'est de voir comment, au milieu de toutes ces complications et de ces embûches, on peut le mieux sauvegarder les intérêts légitimes des exportateurs.

Le rapport de M. Peltzer a donc pour objectif de déterminer les conditions les meilleures pour réduire au minimum les risques du commerce international. Or, le plus grand inconvénient de la situation actuelle, c'est que l'exportateur, après avoir conclu une affaire, n'obtient pas toujours de son acheteur, ni ce dernier de l'administration de son pays, une pièce officielle constatant que la transaction est approuvée et que l'introduction de la marchandise, ainsi que son paiement, sont assurés.

M. Peltzer a donc demandé à la Conférence le vote d'une résolution à transmettre à tous les gouvernement pour rendre obligatoire cette pièce officielle.

Ce rapport a reçu la chaleureuse approbation de la délégation française, car l'exportation lainière de notre pays a souffert au plus haut point, ces dernières années, de l'incertitude des transactions internationales. Trop souvent des clients se sont déclarés en mesure d'importer qui, par la suite, faisaient savoir qu'ils n'avaient pu obtenir les autorisations nécessaires, d'où de nombreux litiges, des contestations en douane, des frais de retour de marchandises souvent inutilisables une fois la saison passée.

L'inviolabilité des contrats

Par certains côtés, le rapport de M. R. J. Inman (Angleterre), se rattachait au précédent.

M. Inman a constaté que, pendant les périodes de baisse des cours, certains clients font quelque difficulté pour prendre livraison des marchandises. En fait, il leur est souvent très facile de se retrancher derrière le refus des autorités administratives de leur pays d'accorder les permis d'importation.

M. Inman a cité le cas de deux pays où les départementaux gouvernementaux ont refusé ces permis pour la raison que le contrat avait été passé à des prix trop élevés à leur gré. Or, il s'agissait de contrats passés entre l'importateur et l'exportateur en toute bonne foi et leur violation risquait donc d'entraîner la rupture de relations d'affaires anciennes et solidement établies.

Le cas de l'intervention gouvernementale n'est du reste pas le seul. Il arrive que certains acheteurs ne fassent pas honneur à leurs engagements et en demandent l'annulation entière ou partielle dès le moment où le prix convenu leur paraît trop élevé, eu égard à la situation présente du marché. Et pourtant, pendant les périodes de hausse, les mêmes acheteurs exigeaient de leurs fournisseurs l'exécution des ordres conclus à des prix bas.

M. Inman se rendant parfaitement compte de la difficulté qu'il y a à régler une question aussi délicate par une simple résolution, a toutefois proposé que chaque membre de la Fédération lainière internationale s'engage à soumettre au Conseil de direction, les noms des personnes ne remplissant pas leurs engagements, en vue de la publication d'une liste noire dans chaque pays.

Deux entreprises de carambouillage avaient été montées à Paris

Un individu originaire de Roubaix figure parmi les vingt-quatre personnes arrêtées

Paris, 18 juin. — Des inspecteurs de la police judiciaire viennent d'arrêter une bande de malfaiteurs spécialistes de l'escroquerie dite « au carambouillage ». Parmi les vingt-quatre individus arrêtés se trouve le nommé Alexandre Dumas, né en 1904 à Roubaix, demeurant à Montrouge. Ces individus avaient monté deux affaires fort importantes : l'une, dite « La Maison de l'huile d'olive », et l'autre, « Le Comptoir électro-radio », qui leur ont permis de commettre des escroqueries s'élevant à 800.000 francs pour la première et à 500.000 francs pour la deuxième.

(Ph. France-Presse.)

LE ROUBAISIEN DUMAS

LA GRANDE TOMBOLA DE LA PRESSE DU NORD

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est le

Lundi 11 juillet

que sera tirée la grande tombola de la Presse du Nord, à 15 heures, dans le fumoir du Grand Théâtre de Lille. Me Bondois, huissier, présidera à cette opération.

Trois semaines nous séparent de ce tirage. Que ceux de nos lecteurs qui ne se sont pas encore procuré de billets se hâtent donc. En publiant ci-dessous notre liste des lots principaux dans leur ordre de tirage, nous nous excusons de devoir nous borner à une brève et sèche énumération, sans pouvoir entrer dans la description détaillée que réclameraient la plupart d'entre eux. Mais le public sait, par expérience, qu'il peut nous croire lorsque nous affirmons que tous ces lots se recommandent par leur haute valeur, par leur fraîcheur, leur unité et leur beauté.

Ceci dit, voici la LISTE DES PRINCIPAUX LOTS, liste qui sera complétée par la suite :

LISTE DES LOTS :

1. Portefeuille, valeur ..... 50.000 frs
2. Id. id. ..... 20.000 frs
3. Id. id. ..... 10.000 frs
4. Id. id. ..... 5.000 frs
5. Chambre à coucher.
6. Salle à manger.
7me au 11me Appareil de T. S. F.
12. Tandem Peugeot., valeur 2.000 frs.
13. Tandem Auto-Moto, valeur 2.000 frs.
14. Tandem « New-Royal », val. 2.000 frs.
15. Machine à coudre.
16. Bureau américain et fauteuil.
17. Salamandre.
18. Cuisinière.

19me au 43me, un portefeuille valeur 1.000 francs; 44me Canapé lit, matelas et oreillers; 45me Mobilier de cuisine; 46me Montre « Zénith »; 47me Batterie de cuisine émaillée; 48me au 57me Voyage à la mer (pour deux personnes, avec frais de séjour, valeur 650 francs); 58me Un service de table de 74 pièces; 59me Une paire de draps fine toile; 60me Carillon «Vedette» ; 61me Meuble studio; 62me au 68me Bicyclette homme ou dame; 69me au 78me Portefeuille, valeur 500 francs; 79me Machine à laver; 80me Couvre-pieds, couvre-lit; 81me Paire de draps en toile; 82me Carpette de laine; 83me Fauteuil « Morins » ; 84me Glace biseautée; 85me et 86me Ménagère; 87me Carpette lino; 88me au 90me Service de table en faïence; 91me Service de table cristal; 92me au 94me Appareil photo; 95me Ménagère; 96me Chaise longue rotin; 97me Douze couteaux, 12 fourchettes à fruits; 98me Trousse de voyage; 99me et 100me Auto d'enfant « Buréka ».

(A SUIVRE.)

Rappelons que le prix du billet de la *Loterie de la Presse* n'est que de un franc. En vente dans nos bureaux, chez nos vendeurs et dépositaires.

DERNIÈRE HEURE

Des manœuvres monstres de la marine américaine auraient lieu dans l'Atlantique cet été

New-York, 18 juin. — Selon le « New-York Times », le département de la Marine aurait l'intention de faire procéder cet été aux grandes manœuvres de la flotte américaine, connues sous le nom de « Thème n° 20 » et qui devaient avoir lieu en 1939.

Ces manœuvres se dérouleraient dans l'Océan Atlantique et s'étendraient jusqu'à mi-chemin de l'Europe et même jusqu'aux Açores, où, écrit le « New-York Times », « elles se dérouleraient sous les yeux des dictateurs européens, qui peuvent être intéressés à savoir ce que les Etats-Unis pourraient faire en temps de guerre ».

Acclamé par la foule et reçu par le cardinal primat, le nonce du Pape est arrivé en Espagne, par Irun

Saint-Sébastien, 18 juin. — A son arrivée à la frontière à Irun, le nonce du Pape a été accueilli par le Cardinal primat d'Espagne, par les évêques de Pampelune, Vittoria et Orihuela, par les représentants du généralissime, par les autorités.

Un public énorme l'a acclamé.

Dernières nouvelles sportives

TENNIS

Le tournoi du New-Lawn-Tennis-Club de Lille

Le tournoi du New-Lawn peut être dénommé le tournoi des surprises. Après les victoires de G. Tourret sur Gérard Herbaux, de Reynaert sur André Dujardin, il nous faut enregistrer celles de Leplat sur Ph. Motte en deux sets secs, et de M. Inglebert sur F. Wallaert.

Leplat est certainement en progrès. Sa régularité s'avère de plus en plus sévère et sa cadence est plus rapide. Hier, il a fini de nombreux points.

Ph. Motte n'était certes pas dans une forme très brillante. Il manquait trop de balles, mais la victoire de Leplat confirme la montée certaine de ce joueur.

M. Inglebert joua bien, ne craignant pas d'attaquer et de suivre ses attaques au filet. Sa volée n'est pas assez décisive et, au lieu d'essayer de l'amortir, il ferait mieux de la frapper. Son drive a mieux passé et son revers fut excellent.

Roger Masurel confirma son titre de champion du Nord en éliminant dans le premier tour du tableau final, J. Bonte. Roger Masurel est sans aucun doute le meilleur joueur actuel de notre région. Son jeu est rapide, très appuyé, pas de bavures et il déborde son adversaire de toutes manières.

Reynaert se défendit très bien devant Abdesselam. Il fit une très bonne partie.

F. Péret rencontrait Granguillot. Cette partie nous montrait un Péret en excellente forme. Granguillot fut battu 6-2, 7-5.

Enfin, Abdesselam prit le meilleur sur Rog. Masurel, par 6-4, 6-3.

Voici les convocations pour aujourd'hui.

10 h. : J. Nicodeme c. Desmazières. — J. Dujardin c. F. Motte.

11 h. : Thellier-Vandame c. Nicodeme-Descamps ou Désire-Defernez. — Mme Bigo-Lafond c. Mme Prévost-Prévost ou Mme Ph. Motte-Vandame.

15 h. : Finale championnat simple dames : Mme Suttill c. Mlle Lemattre. — Finale championnat simple messieurs : F. Feret c. Abdesselam ; P. Mouy c. F. Motte ou Dujardin.

16 h. : Wild-Reynaert c. Brabant-Mory.

17 h. : Finale championnat double messieurs : Wild-Reynaert ou Brabant-Mory c. R. Grimonprez-A. Dujardin. — Finale handicap double mixte.

18 h. : Finale handicap simple dames : Mlle Dieudonné c. Mme Deleplanque. — Finale handicap double messieurs. — Finale handicap simple messieurs.

AUTOMOBILISME

Les 24 heures du Mans

Le Mans, 18 juin. — C'est par un temps orageux qu'a été donné à 16 h., le départ du Grand Prix d'endurance automobile plus communément connu sous le nom de « 24 heures du Mans ».

La course cette année, s'annonce extrêmement intéressante du fait de la participation de 42 voitures, dont une quinzaine atteignent le 200 l'heure.

Les positions à 22 h. 30, sont les suivantes au classement général : 1er Sommer-Biondetti ; 2e Carrière-Le Begue, à 2 tours; 3e Trevoux-Levegh; 4e Chaboud-Tremoulet; 5e Mathieson-Clifford ; 6e Serraud-Giraud Cabantous ; 7e Villeneuve-Biolay ; 8e Rozier-Rugues ; 9e Prenent-Morel, etc...

L'équipe Stancelin-Chinetti a abandonné. On compte huit abandons au milieu de la nuit.

COTONS

	New-Orléans		New-York	
Terme	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible ...	8.52	8.56	8.43	8.51
Juin	—.—	—.—	—.—	—.—
Juillet	8.47	8.53	8.33	8.42
Août	—.—	—.—	8.34	8.41
Septembre ...	—.—	—.—	8.34	8.41
Octobre	8.48	8.55	8.35	8.42
Novembre ...	—.—	—.—	8.37	8.45
Décembre ...	8.51	8.57	8.39	8.48
Janvier	8.51	8.57	8.40	8.48
Février	—.—	—.—	8.41	8.50
Mars	8.55	8.62	8.43	8.52
Avril	—.—	—.—	8.44	8.53
Mai	8.58	8.66	8.46	8.54

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, nulles; aux ports du Golfe, 5.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 3.000; Japon et Chine, nulles.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres. — Sur Paris, 178.37; sur Bruxelles, 29.235; Esc. hors Banque, 0 9/16; Prêt à court terme, 0 1/2.

SUCRES. — Marché clos.

---

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du dimanche 19 juin 1938. — N° 6. *

LE DERNIER THUG

par *Jean de Baraze*

— En viendrais-je à souhaiter qu'elle ne le soit pas ? murmura-t-il.

— La richesse est une tentation pour une fille pauvre, Monsieur, suggéra Dorgha qui ne quittait pas son maître des yeux. Peut-être l'intransigeance de Mme de Puymaure céderait-elle plus facilement que vous ne le supposes si...

— Non ! Tais-toi ! interrompit violemment le rajah, dont les traits exprimaient une véritable souffrance. Si Mme de Puymaure cédait, comme tu le dis, par amour de l'argent, je n'aurais plus pour elle que du dégoût et même une sorte de rancune... pour avoir troublé la paix de mon cœur...

— Je vois que vous êtes étrangement épris, souffla impassiblement le jeune secrétaire. Monsieur, en vérité, cela tient du sortilège.

— Et voilà tout ! gronda Akbur Khan d'une voix fébrile. Tu constates combien je suis bouleversé et au lieu de m'apporter un apaisement quelconque, tu t'acharnes à me découvrir de nouvelles difficultés !

— Monsieur ! en vous éclairant, je n'ai d'autre intention que de vous servir... Mais commandez : Je suis prêt à voler au bout du monde pour que le moindre de vos caprices soit satisfait.

— Eh bien, oui, c'est au bout du monde que je t'envoie. Il faut que tu persuades la princesse Moghlane d'accepter dans sa maison la pure et douce épouse que je lui amènerai... Et j'espère, moi, que je convaincrai Mme de Puymaure... Elle ne serait pas la première chrétienne qui se convertirait à l'Islamisme pour devenir princesse hindoue !...

Dorgha s'inclina en signe de soumission.

— Monsieur, je suis prêt à partir quand vous voudrez. Mais auparavant, ne faudrait-il pas être certain des sentiments de Mme de Puymaure... La princesse Moghlane aurait le droit de rire si après l'avoir ainsi sollicitée, vous ne lui amenies pas la deuxième épouse annoncée.

— Tu as raison, Dorgha... Mais je tremble ! Si Mme de Puymaure refuse de vivre avec moi, selon la loi d'Allah, aux côtés de Moghlane ou si Moghlane s'entête dans sa prétention de rester ma seule épouse, alors je suis le plus malheureux des hommes !... A l'aide, mon ami !... Trouve quelque chose !... Je te promets une récompense royale !

La figure jaune de Dorgha se plissa une seconde d'un sourire de satisfaction. Il fit un geste lent de sa main droite étendue.

— Peut-être vais-je vous fâcher, Monsieur, dit-il... Excusez-moi... Une question d'abord. Pensez-vous que la princesse Moghlane serait sincèrement chagrinée si elle apprenait la nouvelle de votre mort ?

Le rajah sursauta. Arrêté devant son secrétaire, il le fixa durement :

— Que signifie cette... plaisanterie ?

— Je ne plaisante pas, Monsieur, répliqua avec froideur l'impénétrable secrétaire.

— C'est tout ce que trouves à m'offrir ?... Un suicide ! Idiot ! Je n'ai pas le tempérament japonais, moi ! Même pour échapper à l'ennui d'une vie insipide, le hara-kiri ne me tente pas.

— Aussi, Monsieur, ne vous proposé-je pas de vous tuer vous-même !

Akbur Khan marcha sur Dorgha, les yeux animés d'une fureur sanglante. Il siffla :

— Un autre serait donc prêt à me rendre ce service !... Toi, sans doute ?

Dominé par sa colère croissante, Akbur Khan alla nerveusement vers le bouton d'appel électrique situé au chevet de son divan. Il voulait sonner Kermah, son serviteur à la force herculéenne et lui demander de corriger séance tenante l'insolent secrétaire...

Mais celui-ci, qui n'avait pas bougé de sa place, l'arrêta d'un geste calme.

— N'ayez crainte, Monsieur ! Votre vie n'est pas en danger... Si elle l'était, je donnerais la mienne pour vous défendre... Je crois l'avoir déjà prouvé.

Akbur Khan revint vers lui, le visage soudain détendu, le regard attendri.

— Oui, dit-il... je n'ai pas oublié la chasse de Jabalpur... Sans toi, je restais sous les dents du tigre. Mais ne t'ai-je pas montré ma reconnaissance en cent occasions ? Si tu gardes pour moi quelque ombre de ton dévouement d'alors, comment oses-tu aujourd'hui me proposer la mort comme solution à mon désespoir ?

— Vous ne m'avez pas laissé le temps de parler, Monsieur... Je croyais d'ailleurs que vous deviendriez vous-même mon idée... Il ne s'agit pas de mourir vraiment... mais d'un simulacre... Vous croyant décédé, la princesse Moghlane fait ce qu'il lui plaît, sauf de continuer à s'occuper de vos affaires... Vous, sous le nom et le titre qu'il vous conviendra de choisir, vous refaites votre vie avec l'épouse de votre choix... à laquelle vous n'êtes évidemment pas obligé de raconter l'histoire de votre première existence !

— C'est un roman !...

— Il n'y a rien de tel que la réalité pour faire un bon roman !

Akbur Khan respira profondément ; une lutte se livrait en lui.

— Sans doute Moghlane ne pleurerait-elle pas longtemps... Je peux lui laisser par testament une fortune telle que son veuvage n'apporte aucun changement au luxe qu'elle aime et auquel elle est habituée... Et moi, libre, libre ! je pourrai faire à Mme de Puymaure l'hommage de mon amour !... Mais... serait-ce loyal de l'épouser en lui cachant la vérité ? Dorgha ! j'ai un scrupule...

— Réfléchissez, Monsieur. Le rajah Akbur Khan étant officiellement mort et solennellement enterré dans le tombeau de ses pères, vous devenez un autre personnage dont la vie commence à l'instant même où votre... prédécesseur... a rendu le dernier soupir. Vous êtes maître de votre destinée... Votre passé ne dépend plus que de votre imagination...

— Ce sera un mensonge perpétuel... Mon bonheur n'en sera-t-il pas empoisonné ?... Et Allah, qui voit tout, ne me poursuivra-t-il pas de ses malédictions ?

— Allah sait que vous n'aurez agi que contraint et forcé, d'abord par l'entêtement de la princesse Moghlane à ne pas se plier à sa loi qui ordonne à la première épouse de faire bon accueil à la seconde et ensuite par la superstition d'une jeune chr